



Centro Studi "C.E. DI FO.P."

Sede operativa: Molo Sammuzzo - Porto di Palermo – 90139 Palermo
Sede legale: via Monfenera, 51 – 90128 Palermo - P.I.: 04330970825
☎ +39 091.426935 - cedifop@cedifop.it - www.cedifop.it



Communiqué de presse

***Cours de formation financé par le Fonds social européen conclu à Palermo
Mais les aspirants plongeurs continuent de rater plusieurs opportunités d'emploi***

Les étudiants du cours OTS attendent les examens finaux La « pression » du Cedifop sur les organismes régionaux

Le Département de l'emploi est responsable et attend le OK du Département de la formation



PALERME (16 janvier 2025) - Les délais d'attente pour les examens finaux du cours de formation professionnelle pour Operatore Tecnico Subacqueo (OTS), organisé par le Centro Studi Cedifop et financé par le Fonds social européen (FSE), qui s'est terminé le 14 novembre dernier au quai Sammuzzo dans le port de Palermo, ne cessent de s'allonger.

A ce jour, il n'y a pas eu de réponse à la demande d'information sur les compétences relatives aux examens finaux envoyée au Conseil depuis le mois d'octobre de l'année dernière, ni à la demande d'examens introduite dans le portail de la formation au début du mois de décembre.

Selon l'organisation, tout aurait dû être simple et clair, comme indiqué dans le décret présidentiel n° 9 du 5 avril 2022 sur le remodelage des structures organisationnelles des départements régionaux et dans les communications ultérieures émises par le département de la formation concernant les examens précédents, où il était spécifié que « les compétences étaient attribuées au département régional du travail ». Mais à ce jour, aucune communication n'a encore été envoyée par le Département de la Formation.

Entre-temps, en attendant de savoir quel conseil fera passer les examens, le résultat est que les stagiaires attendent toujours.

Un exemple emblématique est celui de l'étudiant Mattia Seminara qui, dans un courriel envoyé à l'institution, écrit : « Bonjour Monsieur le Directeur, des nouvelles de la situation ? Sachez que j'ai déjà perdu trois opportunités d'emploi. Pouvez-vous mettre plus de pression sur l'Assesseur ? »

A lui s'ajoute le cas d'un étudiant équatorien qui n'a pas pu saisir une opportunité d'emploi à l'étranger, et de nombreux autres qui risquent également de perdre des offres concrètes.

Il faut dire que, sur les 15 stagiaires participant au cours, 12 ont suivi la formation complémentaire Inshore et obtenu le certificat de soudeur sous-marin correspondant, ce qui les a rendus immédiatement intéressants pour une entreprise de Ravenne opérant dans la mer Adriatique. Cependant, sans la reconnaissance du certificat OTS, même ces opportunités d'emploi restent suspendues.

Il est fondamental de se rappeler que le niveau OTS représente la base de l'accès aux cours Inshore et Offshore suivants, tels que réglementés en 2016 par la législation régionale sicilienne et introduits en 2024 également dans le Frioul-Vénétie Julienne. Pourtant, alors qu'au Frioul il existe une gestion organique et rapide, en Sicile - la région qui a été la première à promouvoir une loi pionnière sur la plongée - le système semble paralysé par des inefficacités.

En outre, les chiffres ne laissent aucune place au doute : depuis 2020, le Cedifop a documenté un surplus de demandes de plongeurs de la part de diverses entreprises par rapport à leurs propres opérateurs qualifiés, auxquels s'ajoutent désormais 12 des 15 étudiants du cours OTS, qui ont rempli les conditions requises pour s'inscrire dans le répertoire télématique de la plongée industrielle du ministère du Travail. Une archive publique en ligne, gérée directement par le Service VI du Département du travail, qui compte à ce jour 152 plongeurs professionnels de toute l'Italie et de l'étranger, tous formés au Cedifop et très demandés sur le marché national et étranger.

Et pourtant, l'organisme est toujours bloqué, avec le Département de la Formation qui, bien qu'ayant reçu toute la documentation nécessaire, n'a pas fourni de réponse définitive. Ce blocage administratif est non seulement inacceptable, mais il porte préjudice aux jeunes et aux entreprises qui les sollicitent.

Il est pénible, souligne Manos Kouvakis, directeur du Centre d'études du Cedifop, de voir comment le Frioul-Vénétie Julienne, qui a en fait « copié » la loi sicilienne, parvient à donner un maximum de visibilité, alors qu'ici, là où tout a commencé, nous continuons à maltraiter notre propre législation, la rendant parfois totalement incompréhensible et confuse en ne voulant pas appliquer ce que la même législation prévoit ».

Le Cedifop demande plus de clarté et des délais pour compléter le processus bureaucratique, afin que les jeunes ne soient plus les otages de l'inefficacité administrative. La Sicile, terre d'opportunités dans le secteur de la plongée, risque de compromettre son avenir à cause d'un système qui, du moins pour le moment, ne fonctionne pas.

CENTRO STUDI CEDIFOP – Formazione professionale subacquea industriale

Direttore: Manos Kouvakis – Mob. +39 338.3756051

Ufficio stampa: Michelangelo Milazzo (Tessera Ordine nazionale dei giornalisti n. 062777) Mob. +39 333 649 7773 +39 379 2591712

Full member IDSA (International Diving Schools Association) - Diver Training n. FF 24

Centro accreditato dalla Regione Siciliana CIR AC4847 – SocioCamera di Commercio Italiana per la Germania

Membro EVBB (European Association of Institutes for Vocational Training)